

SOUDALATEX ADH

Date: 13/09/14

Page 1 sur 3

Produit

Résine pour l'amélioration de l'accrochage des mortiers. Améliore la maniabilité et les performances mécaniques des enduits et chapes.

Domaines d'application

Soudalatex ADH est un adjuvant liquide qui doit être ajouté au mélange de mortier afin d'en améliorer l'adhérence, l'étanchéité à l'eau de pluie, la maniabilité et les propriétés mécaniques.

Soudalatex ADH est utilisé :

- dans les mortiers afin de former une pâte collante pour les tuiles et enduits
- dans les enduits, pour améliorer leur souplesse, leur résistance aux fissures et leur étanchéité contre l'eau de pluie
- dans les mortiers de maçonnerie, pour améliorer leur collage
- dans les chapes, pour améliorer leur tenue et leur résistance à l'abrasion
- dans les mortiers de réparation, pour améliorer la capacité de finition en couche mince.

Avantages

- Liquide à base d'eau qui peut être ajouté au mélange de mortier.
- Compatible avec le Ciment Portland Ordinaire (CPO) et le ciment résistant aux sulfates (HSR).
- Améliore l'adhérence, la cohésion et la flexibilité.
- Augmente les propriétés mécaniques.
- Augmente la maniabilité.
- Améliore l'étanchéité contre l'eau de pluie.
- Réduit les fissures de retrait, l'efflorescence et le dépôt de calcaire.
- Améliore la résistance chimique.
- Ne ré-émulsifie pas.
- Augmente la résistance au gel, après l'application.
- Sans chlore.

Description

Soudalatex ADH est une dispersion polymère aqueuse qui peut être mélangée avec du ciment pur ou avec des mortiers de ciment-sable ou ciment-chaux.

Mise en œuvre

Bien agiter avant utilisation. Soudalatex ADH doit être dilué avec l'eau de gâchage.

Il est conseillé de bien mélanger avant de l'ajouter au mortier sec.

Voir la consommation / le dosage pour plus d'informations.

Si Soudalatex ADH est utilisé dans des chapes ou des enduits, bien respecter les précautions suivantes.

Ces chapes et enduits peuvent être utilisés sur tous les supports minéraux, tels que la pierre, les briques, le béton, etc.

Dans le cas de l'application d'un enduit sur un mur en briques ou en parpaings, les joints doivent être propres et sains afin d'assurer une bonne adhérence. Dans le cas de plâtre et de revêtements décoratifs sur des murs existants, ceux-ci doivent être entièrement retirés pour retrouver un support cohérent. Dans le cas du béton, le lait de ciment et les particules détachées doivent d'abord être enlevés. Dans le cas d'un support poreux, celui-ci doit d'abord être enduit avec du Soudalatex ADH dilué avec de l'eau claire, dans un rapport de 1 pour 6.

En résumé, le support doit être solide, propre, sec et exempt de poussière, d'huile et de graisse.

Pré-humidifier toujours le support mais ne pas laisser d'eau stagnante ou de flaques.

Pour les applications multicouches, toujours travailler humide sur humide.

Ne jamais utiliser le mélange Soudalatex ADH et eau comme couche d'accrochage sans ciment ou sable-ciment.

Les agrégats de mortier doivent être bien dosés et minutieusement lavés. La taille maximale des particules de sable doit être choisie en fonction de l'épaisseur d'enduit ou de chape appliquée. Pour une épaisseur d'application de 2 à 5 mm, la taille de grain maximale doit être de 1 mm, pour une épaisseur d'application de 5 à 20 mm, la taille de grain maximale doit être de 3 mm, pour une épaisseur d'application supérieure à 20 mm, la taille de grain maximale doit être de 6 mm.

Par temps chaud et venteux, utiliser les méthodes de durcissement normales pour éviter un séchage prématuré des mortiers.

La température d'application est située entre +5 °C et +30 °C.

Ne pas combiner ce produit avec d'autres adjuvants Soudal sans essai préalable.

Nettoyage

Les outils et l'équipement doivent être nettoyés à l'eau claire immédiatement après l'utilisation.

SOUDALATEX ADH**Date:** 13/09/14**Page** 2 sur 3**Caractéristiques techniques**

Densité	1,04 ± 0,02 kg/L
pH	4 ± 1
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	sans chlore
Teneur en alcali (équivalent Na ₂ O)	< 5 %

Aspect

Liquide blanc

Consommation / Dosage

	Part en volume					
	Ciment	Sable	ADH : H ₂ O	Épaisseur (mm)	Consommation (L)	Couche d'accrochage
Primaire pour surfaces poreuses	/	/	1 : 6	/	0,03 - 0,05 L/m ²	/
Couche d'accrochage	1	1	1 : 3	1 - 2	0,10 - 0,13 L/m ² /mm	/
Mortier d'accrochage	1	2	1 : 3	2 - 5	0,06 - 0,10 L/m ² /mm	/
Chape	1	2 - 3	1 : 4 → 1 : 5	< 50	0,04 - 0,06 L/m ² /mm	recommandée
Réparation et protection du béton						
	1	/	1 : 2	< 1	0,25 L/m ² /mm	/
	1	2	1 : 3 → 1 : 4	2 - 20	0,06 - 0,07 L/m ² /mm	recommandée
Couche de ciment étanche	1	1 - 2	1 : 4	< 10	0,05 - 0,12 L/m ² /mm	recommandée
Mortier de maçonnerie	1	2 - 3	1 : 5	10	0,5 - 0,7 L/m ² /cm	non
Mortier de jointoiement	1	2 - 3	1 : 4 → 1 : 5	10	0,5 - 0,7 L/m ² /cm	non
Mortier d'adhérence	1	2 - 2,5	1 : 3	10 - 20	0,5 - 0,6 L/m ² /cm	recommandée
Protection pour acier d'armature et métal	1	/	1 : 3	< 1	0,15 - 0,20 L/m ² /mm	non
Stuc	plâtre	/	1 : 5	/	2,5 L/25 kg	non
Enduit à ma chaux	chaux	/	1 : 5	/	1,8 L/25 kg	non

Ne pas surdosser car cela pourrait avoir un impact sur la résistance obtenue.

SOUDALATEX ADH

Date: 13/09/14

Page 3 sur 3

Conditionnement

Bouteilles de 1 L, bidons de 5 L et 25 L
1 Europalette est composée de 60 boîtes de 8 bouteilles de 1 L ou 32 boîtes de 4 bidons de 5 L ou 24 bidons de 25 L.

Stockage / Durée de conservation

Stocker le produit dans son emballage bien fermé, isolé du sol, dans un endroit sec et bien ventilé, à une température située entre +5°C et +35°C. Protéger contre l'endommagement, le gel et l'ensoleillement, également pendant le transport. Date de péremption : 24 mois, après la date de production.

Santé et sécurité

Il convient de respecter les règles de sécurité relatives à la manipulation des produits chimiques. Nous recommandons de porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.

Ne pas boire, manger ou fumer lors du travail avec le produit.

Si le produit a été avalé accidentellement, ne pas essayer de faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du produit. Si le produit entre accidentellement au contact des yeux, laver abondamment à l'eau claire. En cas d'inhalation, amener la victime à l'air libre. En cas de réactions allergiques, demander l'avis d'un médecin.

Voir la fiche de données de sécurité.

Marquage CE selon EN 934-3 T2

Remarque : les informations et recommandations fournies dans cette fiche technique sont données de bonne foi. Elles sont fondées sur des essais en laboratoire et sur l'expérience professionnelle du fabricant. Dans la pratique, les conditions sur place, le ciment, les mastics et les supports peuvent être tels que le fabricant ne peut pas garantir que le produit est adapté à chaque besoin spécifique. L'utilisateur du produit doit tester le produit par rapport à l'usage qu'il veut en faire et s'assurer que le produit fonctionnera dans les conditions spécifiques de l'endroit dans lequel le travail doit être effectué. Le fabricant décline toute responsabilité sur la base des informations contenues dans la fiche technique. L'utilisateur doit s'assurer qu'il est bien en possession de la dernière version de la fiche technique. Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques du produit. Les produits doivent être stockés, manipulés et appliqués correctement, conformément aux recommandations du fabricant.